

Table des matières

Introduction.....	2
Bilan de nos revendications : 2019 – 2023.....	2
1. Parce que les femmes ont des salaires inférieurs	2
2. Parce que le travail des femmes est dévalorisé	2
3. Parce que le temps partiel est un leurre	3
4. Parce que le travail domestique n'est pas reconnu	3
5. Parce que la conciliation entre emploi et famille est un mythe.....	3
6. Parce que l'égalité a besoin des services publics	3
7. Parce que les retraites des femmes sont de 37% inférieures à celles des hommes.....	4
8. Parce que le harcèlement sexuel doit disparaître des lieux de travail.....	4
9. Parce que nous sommes solidaires avec les femmes migrantes.....	4
10. Parce que la violence à l'encontre des femmes nous insupporte.....	5



Introduction

Pour le 14 juin 2019, le SSP avait présenté dix revendications générales, en plus des revendications spécifiques aux secteurs et à certains lieux de travail. Nous présentons ci-dessous un bilan succinct qui montre que, globalement, le compte n'y est pas.

La grève féministe du 14 juin 2019 a été un mouvement historique. Il a permis de mettre en lumière la question des inégalités et de faire avancer le débat : depuis la cause féministe n'est plus regardée de la même façon et l'attention politique a évolué.

Néanmoins le compte n'y est pas et le bilan est contrasté. Au niveau institutionnel, nous comptons quelques avancées, comme le mariage pour tout-e-s, le congé paternité et pour proche aidant ou pour enfant gravement malade. Mais, les progrès restent insuffisants, en particulier dans le monde du travail : nos revendications portant sur l'égalité salariale ou la revalorisation des métiers féminins n'ont toujours pas été satisfaites. Dans quelques cas, comme dans le secteur de la santé parapublique vaudoises ou chez les ASSC genevoises, des luttes dures et longues, que nous saluons, ont porté quelques résultats, mais de loin pas ce qui était demandé.

L'exploitation dans le travail rémunéré se double de celle dans la sphère familiale car les femmes continuent d'assumer la majorité du travail domestique, éducatif et de soins non payé, sans aucune reconnaissance. Pire : une poignée d'hommes a imposé AVS 21 obligeant les femmes à travailler une année de plus : une couleuvre que n'avons toujours pas avalée !

Bilan de nos revendications : 2019 – 2023

Dans la perspective de la nouvelle grève féministe, il est temps de faire le point. Quelles revendications de 2019 ont été satisfaites, où en sommes-nous aujourd'hui et que demandons-nous pour l'avenir ?

1. Parce que les femmes ont des salaires inférieurs

En moyenne, en 2019, les femmes gagnaient environ un cinquième de moins que les hommes. Dans le secteur public cet écart était de 18%.

Bilan 2023 : l'évolution en quatre ans en minuscule : En moyenne les femmes gagnent 18% de moins que les hommes. Dans le secteur public l'écart est de 15%, mais la part de la différence inexplicable a augmenté.

- 👤 Nous exigeons la mise en œuvre de l'égalité salariale avec une tolérance zéro, des contrôles étatiques et des sanctions.

2. Parce que le travail des femmes est dévalorisé

Bien que les métiers n'aient pas de sexe, le marché de l'emploi reste cloisonné : les femmes se concentrent dans les métiers des soins, de l'éducation des enfants, du nettoyage, du secrétariat et d'autres métiers de service qui sont moins bien rémunérés.

Bilan 2023 : Les deux tiers des travailleurs à bas salaires sont des travailleuses. Cela est dû à la faible rémunération des métiers féminisés. Dans notre société, des éducatrices de l'enfance, des femmes de ménages, des soignantes, des vendeuses ne gagnent pour un emploi à plein temps qu'entre 3'500 et 5'000 francs par mois, y compris après un apprentissage, soit nettement moins que dans les secteurs à forte proportion d'hommes.

- 👤 Nous exigeons des hausses de salaires ciblées dans les branches avec un taux élevé de travailleuses et des salaires bas et moyens.
- 👤 Nous revendiquons un salaire mensuel minimum de 4'500 francs et de 5'000 francs pour les CFC (revendications USS).



3. Parce que le temps partiel est un leurre

En Suisse, en 2019, 59% des femmes contre 16% des hommes, travaillaient à temps partiel. Ce taux était de 83% pour les mères, qui cumulent emploi et travail domestique et de soins aux enfants pour un demi-salaire.

Bilan 2023 : Le temps partiel reste féminin. 58% des femmes sont actives à temps partiel, parce qu'elles assurent toujours la majorité du travail non rémunéré. Ce taux est de 78% chez les mères d'enfants de moins de 4 ans. Ces chiffres sont à peu près les mêmes depuis 10 ans. Or pour nombre de femmes, le temps partiel est synonyme de bas salaires pendant la vie active et de rentes de misère pendant la retraite, avec un risque accru de pauvreté.

- 🗣️ Nous exigeons la réduction du temps de travail afin de pouvoir assumer emploi et famille. L'actuel 80% doit devenir le futur plein temps (32 heures), pour les hommes et les femmes.
- 🗣️ Nous revendiquons un droit à un taux d'activité fixe de minimum de 70% afin d'éviter le piège du temps partiel.

4. Parce que le travail domestique n'est pas reconnu

Les femmes assument encore les deux tiers du travail domestique, nécessaire à la vie et à sa reproduction : tâches ménagères, prise en charge et éducation des enfants, soins aux proches âgés et/ou malades.

Bilan 2023 : Les femmes assurent toujours la majorité du travail non rémunéré. En Suisse, les femmes et les hommes travaillent globalement le même nombre d'heures, soit environ 46 heures par semaine. Mais les trois cinquièmes du travail des femmes n'est pas rémunéré.

- 🗣️ Nous exigeons un service public de l'accueil extrafamilial des d'enfants, avec un droit légal à une place pour chaque enfant et de bonnes conditions de travail et de salaire pour le personnel.
- 🗣️ Nous revendiquons un service public de l'accueil et des soins aux personnes âgées et dépendantes avec de bonnes conditions de travail et de salaire pour le personnel.

5. Parce que la conciliation entre emploi et famille est un mythe

En Suisse, le droit du travail est faible et a peu évolué depuis le XIXe siècle. La Loi sur le travail prévoit de protéger la santé de la mère enceinte et accouchée, reconnaît des pauses payées pour allaiter depuis 2014 et jusqu'en 2019 octroyait au maximum 3 jours par cas de maladie d'un enfant.

Bilan 2023 : La situation a quelque peu évolué depuis lors. Depuis janvier 2021, le droit du travail prévoit un congé pour enfant et proche malade. Depuis juillet 2021, le droit prévoit aussi un congé de 14 semaines pour les parents d'un enfant gravement malade, bien qu'un premier bilan fait état d'une application trop restrictive. Depuis janvier 2021, les pères ont également droit à un congé de paternité de deux semaines. Ce sont des pas importants dans la bonne direction, mais ils ne suffisent pas.

- 🗣️ Nous exigeons un renforcement des congés pour soins aux proches, en particulier un congé maternité plus long et un congé parental.
- 🗣️ Nous demandons une application conforme aux besoins des parents du congé pour enfant gravement malade.
- 🗣️ Nous revendiquons une planification des horaires de travail qui tient compte de la charge familiale.

6. Parce que l'égalité a besoin des services publics

Pour réaliser l'égalité, il faut renforcer les services publics et les orienter vers les besoins des êtres humains, notamment la prise en charge des enfants et des personnes âgées. En 2019, nous constatons que les politiques d'austérité successives avaient affaibli le service public.



Bilan 2023 : De nombreux services, notamment le secteur de la santé, a été fortement mis sous pression durant la pandémie. A cela s'ajoute la pénurie de personnel qui s'explique notamment par la dégradation des conditions de travail. Or non seulement les mesures se font attendre, mais le Conseil fédéral a annoncé un nouveau programme d'austérité.

- 🗣️ Nous exigeons que les tâches d'intérêt public - éducation, santé, social, énergie, transports publics, gestion des ressources naturelles, élimination des déchets, etc. - soient organisées en tant que services publics
- 🗣️ Nous demandons davantage de moyens pour les services qui connaissent des pénuries de personnel afin d'améliorer rapidement les salaires, ainsi que les conditions de travail et de retraite et de rendre ces métiers attractifs.
- 🗣️ Nous revendiquons la réintégration dans l'administration publique de tous les services, en particulier dans les domaines du nettoyage, de la cuisine, de la blanchisserie.
- 🗣️ Nous refusons tout programme d'austérité qui viendrait aggraver une situation déjà très tendue tant pour le personnel (pénurie) que pour les usagères et usagers.

7. Parce que les retraites des femmes sont de 37% inférieures à celles des hommes

En raison des discriminations et de la reconnaissance insuffisante du travail non rémunéré, les femmes ont de petites rentes. En 2019, nous nous battions contre l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes.

Bilan 2023 : L'acceptation à une très courte majorité d'AVS 21 en septembre 2022, a été une gifle pour les femmes. Elle a clairement indiqué à quel point l'écart entre les sexes est encore important. Dès 2024, les femmes devraient travailler plus longtemps. Or les promesses faites aux femmes pendant la campagne de votation se sont envolées. Les rentes des femmes sont toujours aussi basses et la LPP 21 n'y changera rien, pire : il faudra payer plus pour des rentes réduites.

- 🗣️ Nous exigeons des rentes qui assurent l'existence, sans augmentation de l'âge de la retraite. Au contraire, l'âge de la retraite doit être réduit.
- 🗣️ Nous revendiquons un renforcement de l'AVS et une hausse des rentes, à commencer par l'introduction d'une 13^{ème} rente.

8. Parce que le harcèlement sexuel doit disparaître des lieux de travail

Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail est interdit par la Loi sur l'égalité. Et pourtant, il est toujours aussi difficile de dénoncer des situations, tant pour la victime que pour les donneuses ou donneurs d'alerte, qui ne sont pas protégé-e-s.

Bilan 2023 : Si avec la grève féministe du 14 juin 2019 et avec le #MeToo, la parole s'est libérée, il reste très difficile de lutter contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail : tant les victimes que les témoins qui dénoncent, vivent toujours un parcours de la combattante.

- 🗣️ Nous exigeons la mise en place de plan de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel, notamment dans les CCT.

9. Parce que nous sommes solidaires avec les femmes migrantes

Être femme et migrante, c'est subir une double discrimination, occuper les emplois les plus précaires, les plus pénibles et les moins bien payés.

Bilan 2023 : Les salarié-e-s immigré-e-s gagnent en moyenne environ 14% de moins que les salarié-e-s suisses. La première génération est aussi nettement surreprésentée dans les secteurs à bas salaires : les femmes sont plus de deux fois plus susceptibles de travailler dans un secteur à bas salaires (30%) que les hommes (13%).

- 🗣️ Nous exigeons l'égalité salariale pour les migrantes.



10. Parce que la violence à l'encontre des femmes nous insupporte

En Suisse, en 2019 une femme est morte sous les coups de son partenaire ou ex-partenaire toutes les deux semaines. La police est intervenue en moyenne quarante fois par jour en raison de la violence domestique.

Bilan 2023 : Rien n'a changé. Toutes les deux semaines, une femme perd la vie à cause d'un féminicide. En 2021, au moins 30 femmes ont survécu à une tentative de féminicide. Cette violence extrême n'est que la pointe de l'iceberg de la violence fondée sur le sexe. Ce ne sont pas des cas isolés, mais le résultat de la violence structurelle contre les femmes, mais aussi les personnes trans et non binaires.

- 🗣️ Nous exigeons que la Convention 190 de l'OIT contre la violence sexuelle au travail soit enfin ratifiée et mise en œuvre par la Suisse.

Pour toutes ces raisons et d'autres encore, nous organisons une nouvelle grève féministe le 14 juin 2023. L'égalité n'est de loin pas une réalité. Nous resterons mobilisées autant qu'il le faudra !

